

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 16 (1986)
Heft: 7-8

Rubrik: La brocante de douze mois : un conte pour un été

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LOUIS-VINCENT
DEFFERRARD

Un conte pour un été

(Photo L.-V. Defferrard)

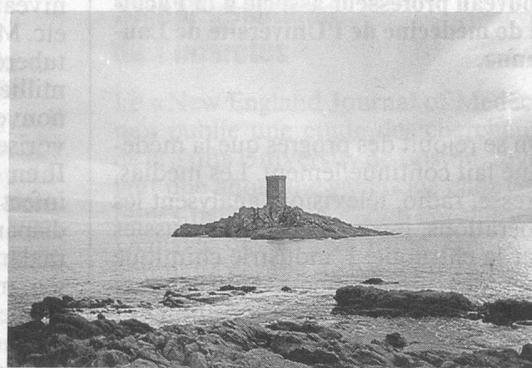
Il était une fois un homme qui n'était encore jamais sorti de son village. Un petit village perdu tout au bout d'une vallée. La neige y restait plus longtemps que les gentianes et les anémones.

Cet homme croyait n'avoir aucun parent et souvent la solitude lui pesait. Un jour pourtant, le facteur s'arrêta devant son chalet, frappa:

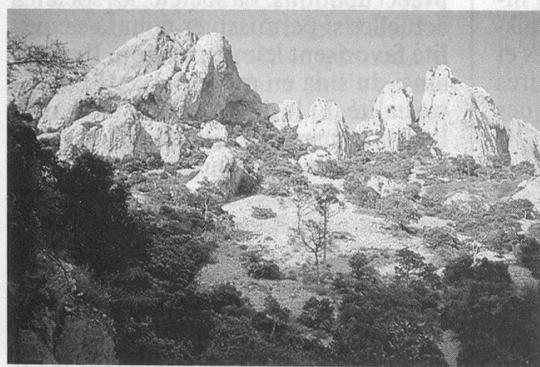
— Une lettre pour toi. Même qu'elle porte un timbre que je n'ai encore jamais vu. Ça doit venir de loin... Justin prit l'enveloppe bleue, la regarda un moment puis, ayant à soigner ses chèvres et ses brebis, la posa sur la table de la cuisine.

«J'ai appris que vous êtes mon unique cousin. Comment? Ce serait trop long à expliquer. Je vous le dirai de vive voix. Je suis veuve, Yannic le pêcheur est mort en mer, un jour de tempête. Il faut que vous veniez me rendre visite. Vous comprenez, un homme peut, le premier, pousser la porte... de la part d'une femme, ce ne serait pas convenable».

Vers la mi-juillet, Justin découvrit en même temps la mer verte et bleue avec



La vague



une écume blanche et cette cousine plus jeune que lui et encore jolie. Cinq semaines plus tard, se tenant par la main: «Le sentier est rude, il faut que je t'aide», ils gagnèrent le village perdu tout au bout de la vallée.

Justin commença par retrouver ses chèvres et ses brebis, puis sortit une bouteille de vin, du pain de seigle et des fromages qui sentaient fort.

La lune à son dernier quartier changeait les glaciers d'alentour en plaques d'argent quand Angeline déclara: «Je veux bien t'épouser. Nous sommes vieux et n'aurons pas d'enfant alors, cousin, cousine, n'a plus d'importance. Je mets pourtant une condition: j'ai gardé ma maison, elle est encore plus petite que ton chalet mais elle est à moi. Jure que nous y passerons quelques semaines chaque été».

— A ta santé, ma femme! Demain, nous irons trouver monsieur le curé. C'est ainsi qu'avec eux se marièrent la vague et la roche, la plage et la montagne.

Justin et Angeline vécurent très heureux. Leur seul regret fut de n'avoir ni garçon ni fille à qui remettre le chalet et la cabane de pêcheur.

LA BROCANTE DES DOUZE MOIS

Il est bon que vous le sachiez

* **Le 8 juillet 1849** on pouvait lire dans un journal des Basses-Alpes françaises, «Le Glaive des Alpes», que si les travailleurs peuvent se délasser et se rafraîchir après le labeur poussiéreux de la journée, il serait bon qu'ils «portent au moins un caleçon». Et certains croient que le **naturisme** date d'hier!

* En dépit de l'interdiction de travailler le jour de la **Sainte-Madeleine (22 juillet)**, un paysan pressé de battre son blé passa outre. Il fut aussitôt enseveli avec ses chevaux dans un gouffre fumant qui s'ouvrit sous ses pieds. Il est vrai que le nom du paysan et celui du village où cela se passa restent... imprécis.

* **Sainte Anne (26 juillet)** est la patronne des compagnons menuisiers. Dans certaines régions à la foi et aux coutumes encore vives, le touriste peut voir défiler des cortèges colorés et admirer les «chefs-d'œuvre» présentés par les apprentis pour recevoir le titre de compagnon de l'Ordre du Devoir.

* **Le 1^{er} août** n'est pas seulement le jour de notre Fête nationale. C'est aussi celui de la fête juive des Lumières. En l'honneur des Maccabées, on confectionne des gâteaux ronds à l'huile et aux confitures. Pour préparer ces gâteaux sans levain, appelés **Caudolles**, il faut encore de la fleur de farine, du sucre et de l'eau de rose.

* Savez-vous ce qui est nécessaire pour «faire du blé de lune»? C'est simple: quand commencent les moissons, il arrive qu'un garçon et une fille se perdent (volontairement) dans les chaumes. Ils commettent un larcin puisqu'ils dérobent le blé qu'ils foulent mais souvent ils récoltent le grain neuf mois plus tard.

* La mode est aux remèdes «naturels». En voici un pour soigner vos coups de soleil: mettre un verre d'eau renversé sur la tête du patient, attendre que l'eau se mette à bouillir et fasse des bulles... la chaleur emmagasinée dans le corps passant naturellement dans le verre. Honnêtement, je n'ai pas encore essayé ce «remède».

L.-V. D.